

Alertes, simulation d'attentat : comment l'Université de Montpellier aborde l'enjeu de la sécurité

Paris - Publié le mercredi 7 juin 2017 à 18 h 41 - Actualité n° 94831

L'Université de Montpellier envisage de mettre en place différents systèmes d'alerte pour répondre aux enjeux de sécurité : alerte sonore différente de l'alerte incendie classique, SMS adressés à tous (étudiants et personnels), ou encore vidéo surveillance, apprend News Tank, auprès de [Philippe Augé](#), président de l'Université de Montpellier, le 06/06/2017.

Ces mesures ont été identifiées à la suite d'une étude menée par l'université avec un cabinet de conseil, afin de disposer du meilleur dispositif d'alerte en fonction des spécificités du campus. « L'université est multi-sites, avec des micro campus, un grand campus, des bâtiments en centre ville, des antennes dans des villes de proximité, ce qui demande une approche globale et différenciée », indique-t-il.

Dans cette même perspective, l'université s'est prêtée à un exercice de simulation d'attentat organisé par la police nationale à l'Institut de biologie, un bâtiment de 17 000 m², le 24/05/2017. L'objectif était de permettre aux forces de l'ordre de tester leur dispositif d'intervention, mais aussi à l'université de contrôler l'efficacité de sa cellule de crise, afin de rendre l'établissement « opérationnel lors d'un événement majeur ».

La cellule de crise est composée de 15 personnes dont le président de l'université, le [DGS](#), deux [VP](#), des directeurs de la logistique, de l'hygiène. « Nous avons pu faire une simulation interne, tester son efficacité et vérifier les réactions. Un débriefing est aussi prévu pour analyser ce qui s'est passé », précise Philippe Augé.

L'université forme également ses agents aux gestes de premiers secours et depuis 2016, propose une formation de situation à multiples victimes, initialement réfléchi pour répondre aux épisodes cévenoles [pluies typiques à la région]. « Mais les attentats survenus dans notre pays n'ont fait qu'accroître l'objectif premier de l'établissement, celui de la sécurité des personnes et des biens, ce qui nous a incité à développer et adapter cette formation à ces nouveaux enjeux », ajoute le président.

Assurer la sécurité d'un campus ouvert

Comme l'ensemble des établissements d'ESR, l'Université de Montpellier est confrontée à un public qui change chaque année, avec les primo arrivants, et sur différents sites ouverts. « Il faut chaque année repartir à zéro et mener les mêmes actions de sensibilisation pour rappeler quelques comportements de bon sens et faire régulièrement des piqûres de rappel », indique Philippe Augé.

A chaque rentrée universitaire, l'université diffuse largement des informations aux étudiants et aux agents concernant la sécurité en général, les outils à disposition, les informations sur la conduite à tenir et les formations mises à leur disposition.

Quels outils d'alerte ?

Les premiers outils sur lesquels l'université souhaite pouvoir s'appuyer très rapidement sont les systèmes d'alerte suivants :

- Une alerte sonore dans des bâtiments ou des sites, qui serait différenciée de l'alerte incendie classique ;
- des SMS adressés à tous : l'université utilise déjà cet outil au sein de la cellule de crise et souhaite voir comment cela peut se mettre en place et l'adapter à l'ensemble de la communauté universitaire (agents, étudiants, etc.) ;
- la vidéo surveillance est envisagée parce qu'elle permettrait d'identifier les auteurs d'une action violente mais ce n'est pas la solution idéale car elle n'intervient qu'a posteriori.

Augmenter le nombre de vigiles

L'université emploie de nombreux agents en matière de sécurité et « se doit aussi de favoriser la formation de ses agents notamment pour les SSIAP (Service de sécurité incendie et d'assistance à personnes) qui sont des personnels de loges, accueils, direction hygiène et sécurité, patrimoine..... », indique Philippe Augé.

L'université fait par ailleurs appel à davantage de vigiles lorsqu'elle organise des grandes manifestations pour contrôler les accès, l'entrée et sortie des lieux, etc. « Nous ne pouvons pas recruter des vigiles pour du long terme car c'est très coûteux et il faut une formation particulière sur des campus d'établissements d'enseignement supérieur. C'est pourquoi, nous recrutons des vigiles pour renforcer la surveillance lors d'événement particulier à l'université ».

Il arrive que l'université procède aussi à des contrôles d'accès surprises, « sans aucune information préalable aux utilisateurs. Cette action peut avoir un effet dissuasif sur un contrôle éventuel », conclut le président.

L'exercice de simulation d'attentat coordonné par la police

Le choix de l'Institut de biologie

L'Université de Montpellier et la police ont travaillé sur cette opération pendant « trois mois » indique Philippe Augé : « La police nous a sollicité pour avoir un lieu où organiser un exercice d'attentat, nous avons choisi, avec elle, l'Institut de biologie situé en centre ville, car il est ancien, relativement grand, avec plusieurs accès. »

Ce bâtiment représente plus de 17 000 m² : sept niveaux qui comprennent sept laboratoires dont trois pour l'enseignement, quatre pour la recherche, six amphithéâtres et 19 salles de cours.

« Nous avons également choisi une date [le 24/05/2017] qui ne perturbe pas les étudiants, il n'y a pas de cours à cette période de l'année à l'institut de biologie », précise-t-il.

Des rôles à jouer définis par la police

En plus des forces de l'ordre (police, BRI, RAID, armée de terre, pompiers), l'opération a mobilisé entre 80 et 100 personnes de l'université, « des agents, des étudiants, des personnels de services centraux, etc. qui avaient tous des rôles précis à tenir (blessé léger, grave, agité ou encore apeuré, etc.), sur la base du volontariat. Nous avons saisi l'opportunité de cet exercice pour permettre à la communauté universitaire d'y participer », précise Philippe Augé.

Les rôles ont été définis par le responsable de la police lors de la préparation avant l'exercice. « Ensuite ces mêmes personnes ont été en contact téléphonique avec le responsable de la police en charge de cet exercice, afin de recevoir des directives et de faire évoluer le ou les scénarios », poursuit-il.

L'objectif était aussi de "dynamiser la cohésion du groupe dans la prise de décision et la conduite à tenir face à une situation qui présente un danger".

D'autres actions pour sensibiliser les étudiants

Des actions de l'université

L'université organise aussi chaque année, des formations à ses agents aux gestes de premiers secours et depuis un an, une formation de situation à multiples victimes :

« Initialement cette formation SMV avait été réfléchi à la suite de nombreux épisodes cévenoles [pluies typiques à la région]. L'Université de Montpellier, avec ses composantes, doit être en mesure de réagir face à l'inondation d'un site au sein duquel des étudiants, agents, enseignants seraient également impliqués », retrace Philippe Augé.

Une des principales missions de cette formation consiste à apprendre aux agents à porter secours et à trier les victimes qui présenteront une urgence absolue à une urgence relative. « Cette action est très importante car elle est réalisée avant l'arrivée des secours et avec les moyens qu'ils trouveront à leur disposition (notamment pour la pose d'un garrot qui est un geste simple à réaliser et pourtant majeur à la survie). »

Des actions avec la police depuis 2013

L'Université de Montpellier mène également des actions depuis 2013 avec les services de police dans le cadre d'un partenariat. « L'objectif premier était de sensibiliser les étudiants à des gestes de sécurité du quotidien pour éviter les agressions de rue, comme de mettre son sac à main coté mur, quand on se fait interpellé par un inconnu », indique Philippe Augé.

Par ailleurs, la police est également intervenue en mars 2017 pour informer sur le terrorisme, les attentats, les tueries de masse sur les campus comme elle l'a fait dans d'autres établissements. L'exercice de simulation d'attentat s'inscrit dans le cadre de ce partenariat.

Université de Montpellier



- Statut : Établissement d'enseignement supérieur et de recherche situé dans la ville de Montpellier, ayant existé entre 1289 et 1793, puis entre 1896 et 1970

- Recréé le 01/01/2015 de la fusion des universités Montpellier 1 et Montpellier 2.

- Effectifs : 44 000 étudiants (2017), 4 276 personnels (dont 1 809 IATS et 2 467 enseignants)

- 17 composantes de formation

- 72 unités de recherche

- Président : Philippe Augé (depuis janvier 2015)

Université de Montpellier

Place Eugène Bataillon

34095 Montpellier Cedex 5 - FRANCE



Fiche n° 1505, créée le 19/02/14 à 11:42 - MàJ le 28/04/14 à 16:05

© News Tank 2017 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »